Royaume du Maroc

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration

Direction des Affaires Administratives et Générales

المملكة المغربية

وزارة الإقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة

مديرية الشؤون الإدارية والعامة

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIXN°11/2020/MEF/AC/MAIN

Le 2 juillet 2020 à 10heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales, sise Entrée «D», bâtiment extension du Ministère de l'Economie , des Finances et de la Réforme de l'Administration, 2ème étage, Quartier administratif – Rabat- Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix **relatif à la maintenance des plateformes Intranet pour le compte du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Rabat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales** - **Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration**- Rabat – Chellah, **Bureau n°227, 2ème étage Entrée «D».**Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (www.finances.gov.ma:rubrique :**''Appel d'Offres''**)

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :**cinq mille dirhams (5000,00 DH)**
- L'estimation des coûts des prestations est fixée à **trois cent quatre-vingt-dix mille dirhams toutes taxes comprises (390000,00 DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 joumadaI 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances;
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.